

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'Abbeille.

13ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

13ème Année.

VOL. XIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 3 JUIN, 1880.

No. 38.

France! France!

I

"Facta est quasi vidua
domina gentium."

O France, ô mon pays, tes cités sont en deuil
Et tous tes enfants sont en larmes.
Ton sein s'est transformé en un vaste cercueil:
Où sont tes guerriers et tes armes?

Au moment des combats, ton Dieu t'a délaissé,
Car vers lui sont montés tes crimes;
A ton premier effort, ton sceptre s'est brisé,
Sous tes pas sont nés des abîmes!

Il était beau ton front tout couvert de lauriers,
Quand tes enfants chantaient victoire!
Hélas! ils sont tombés tes malheureux guerriers:
Avec eux s'est enfuie la gloire.

Dormez dans vos tombeaux, ô soldats généreux!
Hélas! nous vous portons envie,
Morts au champ de bataille... ah! vous êtes heureux,
Vous n'avez pas notre infamie;
Vous n'avez pas vu la patrie
Entre les mains de noirs corbeaux,
Vous n'avez pas vu la Lorraine
Coulée sur une lourde chaîne.
Dormez dans vos tombeaux!
Car c'est drapé dans votre honneur
Que vous avez quitté la vie,
En combattant pour la patrie
Que venait fouler l'opprimeur.
Dormez dans vos tombeaux!
Car l'archange de la victoire,
En vous quittant les yeux voilés,
Vous a jeté le mot de "Gloire!"

II

"O vos omnes qui tran-sitis
per viam, attendite et videte
sicut dolor sicut dolor meus."

O vous tous qui passez, instruits par mon malheur,
Tremblez et faites pénitence!
Voyez s'il fut jamais plus profonde douleur,
Et cependant mon nom est : France!

Le Seigneur m'a brisé comme un faible roseau
Qu'emporte en passant la tourmente.
Un seul instant suffit pour creuser un tombeau.
La main de Dieu est si puissante!
Terrible est sa colère!... au jour du châtement,
Que vous serviront vos armées?
Que fera la valeur, le nombre le talent
Quand il comptera vos années!

J'étais puissante et fière aux beaux jours d'autrefois,
Sous mon regard tremblait la terre,
J'avais pour me servir les peuples et les rois,
Je réglais la paix et la guerre.

Je m'avançais superbe et d'un pas triomphal,
Comme l'aurore qui commence,
Protégeant sous les plis de mon manteau royal
Ceux qui imploraient ma puissance.

Les monuments dressés avec l'airain conquis
Écrivaient partout mon histoire:
Des milliers d'étendards en déroulant leurs plis
Dans mes temples disaient : "Victoire!"

France! France! à ce nom tout se talait soudain,
En se mettant presque en pelée,
Comme des courtisans devant leur souverain,
Était alors l'Écroye entière.

Mon nom seul valait mieux qu'un million de soldats
Que déjà la gloire éternise.
On s'écriait : "La France!" Au milieu des combats
Je n'avais que lui pour devise.

Eh bien! un nom si grand, un seul sur l'a tenu!
Plus de victoire et plus de fête:
J'ai délaissé le Christ et sa main ma pout,
Et la honte a courbé ma tête!

O vous tous qui passez, instruits par mon malheur,
Tremblez et faites pénitence!
Voyez s'il fut jamais plus profonde douleur,
Et cependant mon nom est France!

Mai 1876.

J.-M. J

Petit inventaire.

CONCRET A ABSTRACT.

Québec, rue St-Pierre, 18 avril 1880.

Je me souviens d'avoir lu des considérations sur l'internat et l'externat dans ce pays. On s'appuyait sur des statistiques fournies par un établissement d'éducation supérieure pour les garçons. Ancien externe depuis la huitième à la quatrième inclusivement, je lisais ce travail avec anxiété. Le résultat me blessa au cœur. La cause des externes me parut tellement compromise que j'examinai si on tenait compte des circonstances où se trouvent les externes et les pensionnaires. Je suppose que dans une ville, il entre cinquante externes à la fois à l'automne et qu'en même temps il entre vingt-cinq pensionnaires la plupart venant de la campagne. Eh bien? va-t-on supposer qu'un double nombre d'externes devrait compléter le cours? Les talents et les dispositions sont les mêmes en moyenne, mais ce qui manque à l'égalité des conditions, c'est la décision d'aller jusqu'au bout. Pour beaucoup d'enfants de la ville, le passage au Séminaire est un essai peu coûteux, qui n'exige aucun voyage ni aucune démarche extraordinaire, et qui assure la surveillance à la jeunesse et l'emploi du temps. Si l'essai ne réussit pas, on l'interrompt juste à temps pour l'étude d'une carrière exigeant peu d'examens. On conçoit que plusieurs n'ayant jamais songé sérieusement à se rendre au terme des études, ne font pas d'efforts suprêmes pour y arriver. Pour le grand nombre des pensionnaires, il n'en est pas ainsi. C'est un événement dans une famille que l'entrée au Séminaire d'un de ses membres. On en parle six mois d'avance. La prise du capot excite autant d'emoi

qu'une prise de voile. Chaque semaine, on ajoute au trousseau. Les parents et les grands parents se regardent et se consultent. Car c'est sérieux : il s'agit de huit années, neuf années de dépenses sans suspension. "L'enfant, dit-on, est pas mal usurier." La délibération est longue, mais aussi quand la décision est prise, on peut y compter. Aussi les internes sont-ils la plupart des candidats sérieux aux études complètes. Une fois parvenus au milieu, ils ont tout intérêt à continuer et n'ont pas autant de facilité que les externes à prendre un chemin de traverse. Les travaux des champs leur offrent peu d'attraits et les dépenses déjà faites engagent les parents à ne pas perdre le fruit de tant d'efforts. En tenant compte de cette circonstance, je serais surpris si d'ordinaire le nombre des finissants n'était pas aux deux tiers composé de pensionnaires.

Mais allons plus loin. Avec ton regard métaphysique examine donc un peu si l'internat n'est pas beaucoup moins naturel, moins satisfaisant que l'externat? N'est-ce pas un groupement artificiel où la croissance se fait d'une manière anormale? Un ancien pensionnaire me disait que sa première année avait été un long cauchemar. La réaction se fait ensuite, et s'exerce violemment aux dépens des nouveaux, aux dépens de la règle, aux dépens de tout le monde. Il se passe ensuite quelquefois plusieurs années avant que le jeune homme agisse et procède d'une manière régulière et soit à proprement parler raisonnable. Dans ce milieu étrange où grandissent les jeunes gens, les mauvais penchants sont mieux contrôlés, et l'extérieur devient uniforme, mais des préjugés bizarres touchant l'autorité et le devoir peuvent se propager et se perpétuer. Il deviendra de bon ton d'être difficile, et d'avoir certains défauts que la famille peut combattre aisément sans être suspecte d'être intéressée, et sans avoir l'air d'y toucher.

J'admets sans peine que l'Église répand un grand prestige sur les Petits-Séminaires. Mais j'aimerais aussi à avoir quelques aperçus d'un ordre moins sublime et qui distrairaient mon esprit de certaines réflexions qui m'o sèdent. J'attends.

CONCRET.

ABSTRAIT A CONCRET.

Terrasse Dufferin, 19 avril 1880.

Tu deviens bien rigide. Toi qui dans le commerce fais partie d'une société, toi qui as des parts dans toutes les institutions payantes ou non qui ont une raison sociale, tu vois de mauvais œil les internats, c'est-à-dire les institutions où une société s'occupe d'éducation et remplace pendant l'année presque entière la famille souvent éloignée ou bien occupée d'une autre manière. Que ces institutions soient artificielles, cela n'empêche pas qu'elles aient leur raison d'être. Il est à supposer que si les familles avaient présenté à l'Eglise toutes les garanties désirables pour l'éducation pieuse et morale et complète, on ne se serait pas mis en peine d'avoir d'autres séminaires que ceux qui forment les aspirants aux Saints Ordres. Mais dans le passé et dans le présent, la famille a-t-elle été et est-elle toujours en mesure de procurer l'éducation parfaite? Peut-elle, à part les premières années, assurer la surveillance nécessaire et procurer les avis et donner les exemples convenables à un jeune homme instruit? Peut-elle aisément se faire remplacer par une famille des villes? Le collège, il faut le dire, répond à un besoin et il rend de grands services aux familles les mieux intentionnées, riches comme pauvres.

Le collège est une famille artificielle, mais une famille véritable, avec ses usages particuliers, ses traditions, son esprit qui lutte contre des préjugés ou des travers, mais qui à la longue remporte le triomphe. C'est une grande famille où il y a beaucoup de petits chagrins, mais aussi bien des avantages; où les amusements sont plus réglés que sous le toit paternel, mais aussi plus grandioses à certains moments et mieux organisés. Cette famille prépare plus prochainement et initie à la vie publique: elle en est déjà l'image et les emplois divers distribués aux élèves les exercent aux fonctions qu'ils auront plus tard à remplir. Un ex-Doyen sera tout préparé à devenir maire ou préfet. Les caractères se trempent et certains défauts peuvent être au moins diminués par le contact continu avec tant de caractères différents. Enfin cette famille que l'on quitte avec certain empressement aux vacances, garde cependant des attaches au fond du cœur et, jusqu'à la fin de la vie, laisse un souvenir ineffaçable.

Si l'on examine des cas tout à fait isolés, il peut y avoir lieu de mettre en doute la supériorité de l'internat. Mais pour la moyenne des élèves, l'internat me paraît présenter des garanties plus grandes; être plus favorable à une étude sérieuse des matières et plus propre à rapprocher les éléments futurs des différentes professions. Enfin si l'internat traite un peu brusquement les liens de la fa-

mille, il est à l'état un auxiliaire et un préparateur bien utile. C'est une société intermédiaire qui ménage la transition entre l'horizon peu étendu de la famille et le vaste horizon de la vie publique. La discipline et la règle accoutument au joug et préparent à satisfaire aux exigences des différents états de vie, exigences qui ne sont pas considérées comme une règle, mais qui n'en constituent pas moins un code pratique auquel on ne peut se soustraire. Du reste, il n'est pas défendu, sauf la modération, d'aimer les externes.

ABSTRAIT.

L'Abaille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUEBEC, 3 JUIN 1880.

Le 24 Juin 1880.

Encore quelques semaines, et nous fêterons le Patron de notre beau pays, le grand St Jean-Baptiste. Ce jour du 24 juin, jour cher à tous les cœurs canadiens, sera chômé cette année avec un éclat extraordinaire. De toutes les parties de l'Amérique, les canadiens-français vont accourir à Québec pour prendre part à la grande manifestation nationale qu'on est maintenant à organiser.

Nous serons en vacances à cette date nous sortons la veille. Cependant la plupart d'entre nous aimeront à rester à Québec pour être témoins de cette grande réjouissance, destinée à faire époque dans nos annales.

Le programme n'en est pas encore complètement arrêté. En voici un aperçu: Jeudi, 24 juin, il y aura une messe basse, dite par Monseigneur l'Archevêque, sur le vaste terrain qui sépare la citadelle des tours Martello. Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke, y prêchera un sermon de circonstance. Après la messe la procession se mettra en marche pour parcourir les principales rues de la Haute-Ville, de St-Roch, de St-Sauveur et venir se terminer à la terrasse Dufferin, où des discours patriotiques seront prononcés. Cette procession dépassera de beaucoup tout ce qui s'est jamais vu à Québec. On a calculé que sa longueur sera de plus d'une lieue et demie! Une foule de splendides chars allégoriques y figureront, sans compter d'innombrables corps de musique. Le soir on parle de faire une illumination générale.

Le 25 et le 26 juin, se tiendra, à la grande salle de l'Université, une Convention nationale, à laquelle prendront part des délégués de toutes les sociétés canadiennes-françaises, et dont le but sera de promouvoir efficacement les intérêts religieux, politiques, sociaux, intellectuels et matériels de notre nation-

lité sur le continent américain. Il y aura dans ce but trois ou quatre séances solennelles, dans lesquelles nos principaux orateurs prendront la parole. En outre plusieurs commissions seront choisies pour approfondir davantage certains points en particulier; les rapports qu'elles feront seront communiqués à la Convention nationale et lus en séance solennelle. On dit que ces différents travaux seront publiés plus tard en un volume qui restera comme un souvenir précieux de cette grande fête canadienne-française.

Plusieurs écrivains ont eu l'idée de publier à cette occasion un journal appelé *Le 24 juin*, et qui n'aura qu'un seul numéro. Sur cette feuille on trouvera des morceaux écrits par nos meilleurs écrivains canadiens; il n'y a pas de doute qu'elle ne soit parcourue avec le plus vif intérêt. *Le 24 juin* se tirera à 15,000 exemplaires.

A la même époque le Cercle catholique de Québec ouvrira à la grande salle de l'Université un congrès catholique, dont le but tout particulier sera d'affirmer nos droits comme catholiques et de défendre nos intérêts religieux contre tout ce qui pourrait les menacer.

M. Claudio Jannet, écrivain économiste très-remarquable, prendra part à ce congrès, de même que M. Rameau prendra part à la convention nationale.

Voilà en raccourci, un aperçu des fêtes qui se succéderont à la St-Jean-Baptiste, cette année. Il est possible que certaines circonstances imprévues modifient un peu ce programme, mais ces modifications ne seront que des changements de détails, qui ne sauraient atteindre l'ensemble de la fête elle-même.

Nouvelles locales.

Mgr D. Racine nous a dit la messe de communauté mardi matin.

Nos Seigneurs les Evêques se sont assemblés au commencement de cette semaine pour la réunion ordinaire du Conseil de l'Instruction publique.

Mgr l'Archevêque a commencé sa visite ce matin. Il est parti avec sa suite pour St-Charles de Bellechasse par le train de huit heures et demie.

Les carreaux de briques destinés au pavage des corridors du nouveau séminaire sont arrivés de Belgique la semaine dernière.

Société St François de Sales.—A l'avant dernière séance la discussion sur Pédanius s'est continuée. M. P. Corribeau a fait pour le maintien de la loi, un bon discours dont voici le principal argument: faire grâce, c'est, de la part du Sénat, montrer une faiblesse qui ne peut que fournir un nouvel aliment à

l'esprit de révolte qui remue les masses esclaves. Il a été très bien secondé par M. S. Jolicœur qui a prouvé que cette loi était la sauvegarde des citoyens; la détruire, c'est détruire la sûreté publique. Après quelques mots de réfutation de MM. C. Couet et J. Bélanger le vote a été pris et les esclaves graciés.

Qui des deux monarques, Charlemagne et St-Louis, fut supérieur, tel était le sujet de la discussion, à la dernière séance. Comprenant que le meilleur éloge est celui qui s'appuie sur les faits, M. Ludovic Brunet a raconté l'histoire de St-Louis. Passant brièvement sur les coups d'éclat qui marquèrent le commencement de son règne, l'orateur entra dans les détails, rappela le soin judicieux du saint roi en ce qui regarde la justice, son administration vigilante, l'ardeur avec laquelle il recherchait tout ce qui pouvait aider au perfectionnement morale ou matériel de la France, montrant qu'en cela il fut un véritable esprit moderne dans l'acception élevée du mot. Un bon plaidoyer en faveur de Charlemagne a été fait par M. Aug. Edgo qui a rappelé en quelques mots le génie guerrier de l'empereur et l'influence civilisatrice qu'il eut sur son siècle. La discussion s'est terminée par le triomphe de St-Louis.

Société S. Louis de Gonzague.—Deux orateurs ont occupé la tribune à la séance de dimanche, 23 courant: MM. Docile Brousseau et John Chaffers. Un succès marqué a couronné les efforts de l'un et de l'autre, quoique tous deux ne soient pas arrivés au même degré d'habileté. D'ailleurs le nombreux auditoire qui était venu les entendre, les chaleureux applaudissements qui les ont accueillis, disent assez haut comment ils ont été appréciés.

M. Brousseau a déclamé la fable de Fénelon: *Les deux Renards*. Sa prononciation est plus naturelle et plus juste; elle est distincte quoique pas assez énergique; son geste est plus dégagé, mais encore trop rare. Courage, M. Brousseau, il y a beaucoup de chemin de fait, et il en reste beaucoup à faire.

M. John Chaffers avait choisi une épisode de *Fabiola*: *Le sacrifice d'une mère*. Ce petit épisode où le génie et la vertu héroïque du jeune Pancrace luttent contre la jalousie et la brutalité de Corvinus, offre des scènes du plus haut intérêt. Toutes nos sympathies sont pour Pancrace, et nous applaudissons à chacune de ses réparties. Mais il est chrétien, et il devra expier sous la dent et les griffes de la panthère le crime d'avoir vaincu au concours de déclamation le fils du Préfet du prétoire. Pancrace tombe noblement en donnant son âme à son Dieu, et en saluant sa mère et son ami Sébastien. La voix de M. Chaffers a dû se plier aux diverses nuances, depuis le ton de la malédiction et du dépit jusqu'à celui du pardon et de la prière.

Ajoutez un geste presque toujours juste, souvent noble, et vous aurez une idée de ce que peut cet orateur en herbe. Malheureusement sa prononciation n'est pas assez énergique ni assez nette, et sa phraséologie affecte parfois une cadence qui devient monotone. Mais peu à peu, ces défauts disparaîtront par le travail.

Les membres de la Société S. Louis de Gonzague, stimulés sans doute par l'approche des vacances, tiennent de plus en plus à se distinguer.

Dimanche, le 30 mai, M. Docile Brousseau est monté à la tribune pour la troisième fois cette année, et nous a déclamé un morceau intitulé: *Qualités des soldats français*. Ce n'est pas encore la perfection: cependant nous devons à la justice de dire qu'il y a un progrès marqué, et que bientôt M. D. Brousseau parlera avec naturel, énergie et facilité. Ensuite nous eûmes la joie d'entendre le plus jeune des membres de notre Société, M. Daniel McAvoy nous déclama *Le voyage dans l'île des plaisirs* de Fénelon. Vraiment nous avons été charmés de la facilité, et du naturel avec lesquels le jeune orateur s'est acquitté de sa tâche. C'est un début qui promet beaucoup. De pareils exemples devraient stimuler les membres des classes plus élevées qui depuis le commencement de l'année n'ont pas donné signe de vie. Qu'ils prennent garde, car s'ils continuent on pourra les croire descendus chez Orus.

Société Laval.—C'est dimanche dernier que Monsieur Nazaire Olivier a débité son discours en terminant la lutte pacifique qui s'était engagée à la séance précédente au sujet des Croisades. M. Olivier a montré avec justesse l'influence malheureuse des croisades sur l'agriculture et sur les arts. Et en étudiant particulièrement chacune des croisades, il nous a fait voir que les résultats obtenus sont bien loin de ceux qu'on en espérait, et cela, non pas seulement pour la France, mais pour l'Angleterre pour l'Allemagne, qui voyaient périr ainsi l'élite de leur belliqueuse noblesse.

Le discours de M. Olivier ainsi que celui de M. Dick ont donné à tous une idée assez exacte de ces grandes expéditions du moyen-âge et ont permis aux membres de la Société Laval un jugement assez éclairé.

Les maux enfantés par les Croisades n'ont pas fait contre-poids au bien qu'elles ont procuré, c'est ce qui a porté les membres à se prononcer presque à l'unanimité en faveur des Croisades.

Médailles Lorne.

Le concours de philosophie pour les médailles Lorne a eu lieu lundi dernier.

Voici les questions auxquelles les concurrents ont eu à répondre:

I. Sequentes syllogismi suntne recti vel non? Et si recti non sunt explicite regulas quas violant:

1^o Napoleo erat mendax;
Atqui Napoleo erat Gallus.
Ergo Galli sunt mendaces.
2^o Omnes milites efformant exercitum;
Atqui Petrus et Joannes sunt milites,
Ergo Petrus et Joannes efformant exercitum.

II. Quenam sunt tres celeberrime sententie in controversia circa obiectum idearum universalium, et demonstrate mentem humanam habere ideas universales.

III. Quid est finitum, infinitum, multitudo, et demonstrate multitudinem infinitam repugnare.

IV. Demonstrate animam corpori non uniri sicut motorem mobili sed hanc unionem esse physicam et substantialem.

V. Quid est malum morale, physicum, metaphysicum et demonstrate mala moralia que in mundo conspiciuntur cum divina bonitate optime coherere.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons le résultat de ce concours. Le voici:

1^{er}, M. Eugène Roy, médaille d'argent.

2^{ème}, M. Edmond Paré, médaille de bronze.

Nos plus cordiales félicitations aux heureux concurrents.

Bibliographies.

Souvenir du jubilé sacerdotal de Mgr C.-F. Cazeau. Charmante brochure enrichie d'une excellente photographie de Mgr Cazeau et éditée par les Sœurs du Bon Pasteur de Québec. Nous ne pouvons en donner une meilleure idée qu'en reproduisant ces quelques remarques qu'on lit au commencement de l'ouvrage.

"Ce *Recueil* se composera de plusieurs articles publiés dans les journaux à l'occasion des noces d'or de Mgr Cazeau.—Il renfermera aussi bon nombre de pages inédites, parmi lesquelles le sermon prononcé le 8 janvier à la Basilique, tient le premier rang. Cette faveur, nous la devons à la bienveillance de l'éminent orateur du jour, de Monseigneur Lallèche, qui n'a pu se refuser à notre prière, nous écrivait-il, "*par considération pour son vénérable ami Mgr Cazeau.*"

"La seconde partie de ce *Recueil* sera en anglais. On y trouvera tous les détails de la brillante ovation dont le digne Prélat a été l'objet, de la part des Irlandais catholiques de notre Cité.

"Enfin un "*Appendice*" nous fera connaître les membres du Clergé de notre Diocèse qui, en 1847, se sont dévoués auprès des infortunés enfants d'Irlande que le malheur amenait à cette époque en notre pays."

La question du tombeau de Champlain, par Stanislas Drapau.

Cette brochure, enrichie de deux plans, peut s'obtenir en s'adressant à l'auteur, à Ottawa, ou chez les principaux libraires des villes, au prix de 25 cents.

Cette question de l'endroit où se trouve le tombeau du fondateur de Québec a déjà été le sujet de beaucoup de discus-

sions. Voici les conclusions auxquelles on est arrivé M. Drapeau.

« Par l'enchaînement des faits historiques qui précèdent, je crois devoir conclure que le lieu où devait se trouver la Chapelle qui couvrait le *Sépulcre particulier* de Champlain est certainement l'endroit que je désigne : le Cimetière de la Montagne.

« Il n'y a pas de description à faire de ce tombeau maintenant disparu, mais la découverte faite de cette Tombe lors de la démolition des fondations de l'ancienne demeure épiscopale, dans un endroit qui avait servi de premier cimetière, doit certainement nous porter à croire que c'est bien là que se trouvait le *Tombeau de Champlain*!

« Un fait important qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que ceux qui n'accepteraient point cette interprétation des renseignements pourrnt bien placer ou ils voudront cette *Chapelle de Champlain*, mais il faut qu'ils donnent à cette chapelle un Tombeau à abriter! Tant qu'elles n'auront pas trouvé cette Tombe, je devrai paraître plus près de la vérité historique, parce que, encore cette fois, j'ai un *Sépulcre* à offrir à la *Chapelle de Champlain*!

« En terminant, je crois devoir dire, avec le Dr Dionne, que le vieux Québec, la ville que Champlain chérissait par-dessus tout, a failli à son devoir en n'élevant pas à la mémoire de son premier fondateur et premier gouverneur un monument digne de lui et de son œuvre.

« Je suis allé visiter, ces jours derniers, le site de cet ancien cimetière, et je trouverais très convenable ce lieu pour y élever un semblable monument, qui se trouverait ainsi placé sur un gazon splendide ayant vue sur le fleuve, en dehors du mur actuel des fortifications, et sur le terrain probable du lieu de sa sépulture.

« Qu'on y réfléchisse! »

La procession.

Cette année la procession du St-Sacrement s'est rendue à l'église de N.-D. des Victoires. Le ciel, à peu près couvert, était tout ce qu'on pouvait désirer de mieux en semblable circonstance : pas de soleil, pas de vent, pas de pluie. Nous pourrions encore ajouter pas de poussière, car on avait eu la précaution d'arroser le matin avec une telle abondance, que la boue avait remplacé la poussière dans le parcours suivi par la procession.

Les rues en général étaient bien décorées. La rue Notre-Dame et la rue St-Pierre nous ont paru tout particulièrement riches en pavillons et drapeaux de toute sorte. L'Église de la Basse-Ville était ornée de draperies, parsemées de fleurs et entourant pour ainsi dire l'autel d'un riche baldaquin. Le goût le plus exquis avait présidé à ces décorations; le coup-d'œil à l'entrée de l'église était ravissant.

Mgr l'Archevêque portait lui-même

le St-Sacrement, assisté de MM. les abbés M.-E. Méthot et A. Collet. Immédiatement en arrière du dais marchaient, tête nue, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur et Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi.

Les anges se sont fort bien acquittés de leur partie. Ensemble parfait dans les évolutions parfois compliquées qu'ils avaient à faire, recueillement profond devant le St-Sacrement, tout était très-bien.

La partie musicale aurait pu, suivant nous, être un peu plus variée. Nous n'avions pas de musique militaire pour permettre aux chœurs de s'essouffler un peu et pour rompre la monotonie. C'était là une véritable lacune qui nous faisait rêver au passé.

Un corps de musique irlandais faisait, il est vrai, partie de la procession; mais il était placé à peu près en tête, et ses accords n'arrivaient pas toujours à l'autre extrémité, ou lorsque le vent nous apportait quelques vibrations sonores, elles avaient été comme faussées dans la route, et ce qui de près était harmonieux de loin ressemblait fort à une cacophonie.

Le clergé irlandais, plusieurs Sociétés irlandaises avec leurs magnifiques bannières, marchaient dans les rangs de la procession et contribuaient pour beau coup à en relever l'éclat.

M. l'abbé W. Plaisance était le célébrant du jour, assisté de MM. les abbés G. Lemieux, diacre, et H. Bouffard, sous-diacre.

Le mois de Marie.

Lundi soir se terminaient les exercices du mois de Marie. Sans contredit, ce mois est, pour les élèves du Séminaire, le plus beau de toute l'année. Rien de pieux, de touchant comme ces chants, ces prières du soir, dites en présence de notre Mère, qui du haut de son autel nous tend amoureusement les bras.

M. l'abbé N. Bruchesi nous a adressé la parole le soir de la clôture et nous a parlé de Lorette. Après avoir raconté à grands traits l'histoire de cette sainte maison transportée, en 1291, en Dalmatie puis en 1294 en Italie, où elle changea encore plusieurs fois de localité; après nous avoir rappelé les précautions prises par les autorités ecclésiastiques pour constater l'identité de la précieuse demeure, le prédicateur nous parla en termes émus de la dévotion des peuples de l'Italie envers la Madone de Lorette. Il nous redit comment ces populations accoururent de tous les points de la péninsule pour chanter les louanges de la Mère de Dieu et invoquer sa puissante protection. En terminant il nous dit que Marie était toujours au milieu de nous, que nous devions l'honorer comme

notre mère nous rappelant ces paroles de Tobie à son fils : *Honorabis matrem omnibus diebus vite tue.* Notre Mère ne nous abandonne pas mais elle nous confie au Cœur de son divin Fils puisqu'au sortir du mois de Marie nous commençons le mois du Sacré-Cœur.

Nous ne pouvons nous empêcher de féliciter sincèrement nos confrères du Chœur de l'orgue, à propos du beau chant qu'ils nous ont fait chaque soir du mois de mai. Rarement les litanies ont été aussi bien exécutées que cette année. Les sacristains mériteraient bien aussi une large part d'éloges pour le talent qu'ils ont déployé dans l'ornementation de l'autel de la Congrégation. Variété inépuisable, goût toujours sûr, telle semble avoir été leur devise. Nous ne voulons pas leur en dire d'avantage. Celle qu'ils ont voulu honorer saura elle-même les récompenser dignement.

Souliers polaires.

Le capitaine Howgate organise actuellement une expédition au pôle nord. La rigueur de l'hiver en cette partie du globe terrestre exige de la part des voyageurs un accoutrement tout spécial; jugez-en par les souliers qui leur sont destinés.

Chaque paire pèse à peu près cinq livres. Ils sont assez grands pour permettre de recouvrir le pied de quatre ou cinq paires de bas superposés. Les semelles ont trois quarts de pouce d'épaisseur; elles sont de cuir et contiennent aussi plusieurs lames de liège. Le dessus du soulier est fait en castor noir et doublé de laine d'agneau; ces deux parties sont séparées par une peau de vessie. — En voilà des souliers qui s'appellent.

Le chevalier de Narbonne, accosté par un important dont la familiarité lui déplaisait, et qui lui dit en l'abordant : — Bonjour mon ami! comment te portes-tu? répondit. Bonjour, mon ami! comment t'appelles-tu?

Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Verret, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abelle.

Agents : à la petite salle, M. P. Ruel, chez les externes, MM. J. Feuillault et S. Jolicœur; à Nicolet, M. F. Cormier; à Ste-Thérèse, M. William Early; à Rimouski, M. A. Gagnon.